

Système de bourses partielles - Programme Executive Transformation Digitale & IA

Contexte

Dans le cadre du Projet " Empowering DRC's digital talents" et du Programme Executive certifiant en Transformation Digitale & Intelligence Artificielle, mis en œuvre par l'ULB – Solvay Lifelong Learning, en collaboration avec Kadea Executive, et la coopération allemande à travers la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit*), il est lancé une campagne d'octroi des bourses partielles couvrant 50 % des frais de participation au programme.

Ces bourses sont attribuées à des candidat·es sélectionné·es sur base de leur position professionnelle et de la pertinence de leur rôle à piloter la transformation digitale de leur organisation.

Public visé

Les bourses partielles sont destinées à des dirigeant·es, hauts cadres, managers, responsables de transformation, responsables IT, RH, innovation, stratégie, opérations ou métiers, actifs au sein d'institutions publiques, entreprises publiques, grandes entreprises, PME enregistrées ou organisations engagées dans des projets de transformation digitale en République Démocratique du Congo. Les candidats seront sélectionnés aussi sur base de leur potentiel d'impacts et de l'engagement de l'organisation à intégrer les acquis du programme dans leur processus internes.

Nature des bourses

Chaque bourse couvre 50% des frais pédagogiques du programme. Le montant est de 3750 USD par bourse partielle.

La bourse ne couvre pas les frais de voyage, visa, hébergement, séjour ou toute autre dépense personnelle liée aux modules organisés à Kinshasa/ et ou à Bruxelles

Jury de sélection

Les candidatures seront analysées par un jury composé de représentants de :

- ULB – Solvay Lifelong Learning, ;
- Kadea Academy / Kadea Executive, ;
- Vodacom ;
- GIZ.

Critères de sélection

1. Pertinence du profil et expérience professionnelle

Le jury tiendra compte de l'expérience professionnelle, des responsabilités exercées et de la cohérence du profil avec les objectifs de transformation digitale de l'entreprise/organisation.

2. Impact attendu pour l'organisation

Le jury évaluera la capacité du ou de la candidat-e à jouer un rôle actif dans la transformation digitale, l'adoption de l'intelligence artificielle, la modernisation des processus ou la conduite du changement au sein de son organisation.

3. Effet multiplicateur

Une attention particulière sera portée aux profils pouvant avoir un effet multiplicateur : direction, management d'équipes, conduite de projets, responsabilité stratégique ou rôle transversal.

4. Engagement attendu de l'organisation

L'organisation du ou de la candidat-e devra être informée et soutenir sa participation au programme. Cet engagement peut par exemple porter sur :

- La disponibilité du candidat pendant les jours de formation ;
- La prise en charge de l'acompte des frais de participation ;
- La prise en charge, le cas échéant, des frais de déplacement, visa et séjour à Kinshasa et/ou Bruxelles ;
- La volonté de valoriser les acquis du programme dans l'organisation ;
- L'identification d'un projet ou chantier de transformation sur lequel le candidat va appliquer les apprentissages.

Principes de priorisation :

- A qualification égale, les candidatures féminines et des personnes vivant avec handicap seront priorisées dans le processus de sélection.
- Les organisations ou entreprises travaillant dans la région du Corridor de Lobito seront considérées comme prioritaires dans le processus de sélection.
- La sélection finale tiendra compte de l'équilibre entre la qualité des profils, l'impact attendu pour les organisations et la cohérence avec les objectifs du projet.

Documents à fournir

- CV à jour avec deux personnes de référence ;
- lettre de motivation du candidat-e;
- lettre de recommandation de l'organisation/employeur
- Preuve de paiement de 50% de frais pédagogiques payée soit par le candidat, soit par l'organisation/ employeur;

- Copie de passeport valide (> 6mois à partir de la session de novembre 2026)

Modalités d'attribution

Les bourses sont limitées et attribuées après analyse des dossiers par le jury. L'attribution d'une bourse partielle ne sera confirmée qu'après validation du dossier complet et confirmation de la participation du candidat ou de la candidate.

La bourse couvre 50 % des frais pédagogiques du programme. Elle ne couvre pas les frais de voyage, visa, hébergement ou dépenses personnelles liées aux modules à Kinshasa comme à Bruxelles. Les frais non couverts par la bourse restent à la charge du candidat, de la candidate ou de son organisation/employer.

[Rejoindre la Promo 2026 →](#)